



## Conservatoire National à Rayonnement Régional

" Pierre Barbizet "

MUSIQUE - ART DRAMATIQUE

Directeur : Philip BRIDE

# Disciplines Obligatoires

### CYCLES III - SPÉCIALISÉ - PERFECTIONNEMENT

#### Classes Instrumentales

Participation aux sessions de l'ORCHESTRE DE CHAMBRE ou de l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE.

#### Classes de Cordes, Piano, Bois

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès des professeurs de MUSIQUE DE CHAMBRE /

**Jean-Claude BOUVERESSE – Jean-Claude LATIL**

pour se regrouper en formations et présenter deux œuvres d'époques différentes lors des examens de Fin d'Année.

Les étudiants de 1ère année ne peuvent participer aux examens ou éventuellement au titre de réplique. A partir de la deuxième année ils valident une récompense dans cette pratique collective qui leur permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales).

#### Classes de Piano

Les cours de DECHIFFRAGE PIANO sont obligatoires (Moyen 2, Fin d'Etudes et Cycle spécialisé).

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Philippe GUEIT**

#### Classes de Chant

Les étudiants intègrent obligatoirement les cours D'ART LYRIQUE dès le cycle II. Ils sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Magali DAMONTE**. Un examen de fin d'année sanctionnera ces études et la récompense obtenue dans cette pratique collective permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales).

#### Classes d'Ensemble de Cuivres

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Bernard LIENARD**

Ils intègrent obligatoirement les cours D'ENSEMBLE DE CUIVRES. Un examen de fin d'année sanctionnera ces études et la récompense obtenue dans cette pratique collective permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales).

#### Classes d'Ensemble de Guitares

Les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Philippe AZOULAY**

L'assiduité dans cette pratique collective permettra de valider un D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales)

#### Atelier Médiéval

Les étudiants du cycle II de guitare, mandoline, flûte à bec, harpe, alto, violon et chant, ainsi que les élèves du département de musique ancienne, peuvent assister à la classe d'ensemble.

Discipline complémentaire, non diplômante.

les étudiants sont tenus de s'inscrire auprès du professeur : **Pierre-Marie CHEMLA**